



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

**Adhésion au
groupement de
commandes pour
l'achat d'énergies**

DATE DE
CONVOCAATION
20 avril 2022

DATE D’AFFICHAGE
29 avril 2022

Nombre de Conseillers
en exercice33
Nombre de présents 27
Nombre d’absents 1
Procurations5
Nombre de votants..32

“ L’an 2022, le 27 avril, à 18h30” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

Etaient présents :

Dominique CAP, Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Françoise MORVAN, Michel CORRE, Yvan LACHUER, Flora GALAND, Claudine ORVOEN, Stéphane MICHEL, Brigitte DENIEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Catherine BOTHUAN, François THOUROUDE, Julie MERCIER, Aude BURGER-CUZON, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, Damien RIVIER, Stéphane PERON

Etaient absents :

David MOAN

Etaient représentés :

Jean-Paul TOULLEC à Jean-Jacques ANDRE, Nathalie BATHANY à Patricia HENAFF, Haoua LE GALL à Marlène LE MEUR, Olivier LEBOSQUAIN à Raymond-Jean LAURET, Stéphane LE GALL à Claire LE VOT

Secrétaire de séance : Madame Flora GALAND

--

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies

Rapporteur

Bernard NICOLAS, 4ème Adjoint au Maire

Exposé

Vu la directive européenne 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,

Vu la loi portant la nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) de 2010 et la loi de consommation publiée en mars 2014, qui ont organisé les conditions de sortie des tarifs réglementés de l'électricité et du gaz.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L2113-6 du Code de la Commande Publique, a été constitué un groupement de commande, entre les personnes morales publics et privés,

Vu le Code de l'énergie et notamment ses articles L 337-7 et suivants et L. 441-1 et L. 441-5,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de **la Commune de Plougastel-Daoulas** d'adhérer à un groupement de commande pour l'achat d'énergies (gaz naturel, électricité, autres) pour ses besoins propres,

Considérant qu'eu égard à son expertise technique, juridique, financière, le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère - SDEF entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

Considérant que le SDEF dans le cadre de ses fonctions de coordonnateur du groupement procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de consultation notamment la sélection des candidats, la signature du ou des marchés et leurs notifications.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'adhérer au groupement de commandes. La constitution du groupement et son fonctionnement seront formalisés par une convention.

Délibération

Il est proposé aux membres du Conseil municipal après en avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident :

- D'autoriser l'adhésion de la Commune de Plougastel-Daoulas au groupement de commande pour l'achat d'énergies, créé par le SDEF.
- D'accepter que le SDEF soit désigné comme coordonnateur du groupement, qu'il procède à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un cocontractant, qu'il soit chargé de signer le ou les marchés, de le ou les notifier.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention pour adhérer au groupement et de ses éventuels avenants,
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération

Entendue(s) la (les) :

Séance plénière des commissions 2020-2026 du 19-04-2022

Vote

Conseillers présents..... 27
Conseillers représentés..... 5
Ayant voté pour..... 32
Ayant voté contre 0
S'étant abstenu 0
N'ayant pas pris part au vote..... 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le **27 avril 2022**

**Le Maire,
Dominique CAP**



CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 29-04-2022
Publié le..... 29-04-2022
Notifié le 29-04-2022